

**DOC 1000169632 - MODIFICATION #1:**

**SUPPRIMER O1, O2 et C2 SOUS LE VOLET 1 – CABINET DE RÉDACTION DE DISCOURS ET  
VOLET 2 – RÉDACTEUR DE DISCOURS INDIVIDUEL**

**REEMPLACER PAR:**

**LE VOLET 1 – CABINET DE RÉDACTION DE DISCOURS**

Nom de l'offrant :				
Point	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
O1	<p><b>Expérience professionnelle</b></p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir des preuves documentaires attestant qu'il possède dix (10) années d'expérience en rédaction de discours en anglais et deux (2) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années à fournir des services de rédaction de discours à un ministre <b>fédéral ou provincial</b> et à un député <b>fédéral ou provincial</b>. Les années d'expérience sont calculées en fonction de la date de clôture de la présente DOC. L'expérience doit être fournie sous la forme d'un (1) curriculum vitae d'entreprise. En outre, le soumissionnaire doit disposer d'une équipe d'au moins trois (3) rédacteurs de discours dont au moins un (1) doit être un rédacteur principal de discours et fournir un (1) curriculum vitae dans le curriculum vitae de l'entreprise pour chaque rédacteur de discours proposé, démontrant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Antécédents professionnels et académiques chronologiques, y compris l'expérience à titre de rédacteur principal ou subalterne de discours (identifier « principal » ou « subalterne » selon les exigences minimales ci-dessous)</li> <li>• Domaines d'expertise pertinents</li> <li>• Liste des discours rédigés pour des clients du gouvernement <b>fédéral ou provincial</b> et du Parlement</li> <li>• Titres professionnels ou associations professionnelles</li> </ul> <p><u>Exigences pour le rédacteur principal de discours</u></p> <p>10 années d'expérience</p> <p>*Diplôme universitaire, collégial ou de CEGEP</p>			

Nom de l'offrant :				
Point	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
	<p><u>Exigences pour le rédacteur subalterne de discours</u></p> <p>4 années d'expérience</p> <p>* Diplôme universitaire, collégial ou de CEGEP</p> <p>*Une preuve d'études comme une photocopie du diplôme universitaire, collégial ou du cégep doit être fournie avec l'offre.</p>			
O2	<p><b>Échantillons démontrant l'expérience en rédaction de discours en anglais</b></p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir trois (3) échantillons de discours de langue anglaise qui ont été livrés au cours des deux (2) dernières années à partir de la date de clôture de la présente DOC, et qui ont été achevés dans un délai serré (livré dans les 24 heures suivant la demande).</p> <p>Ces mêmes échantillons seront évalués selon le critère C2 Échantillons démontrant l'expérience de services de rédaction de discours.</p> <p>Les échantillons doivent démontrer ce qui suit :</p> <p><u>Échantillon un</u> : Un discours-programme (événement) rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 15 minutes)</p> <p><u>Échantillon deux</u> : Un discours rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> à l'occasion d'un événement général (durée d'environ 5 minutes)</p> <p><u>Échantillon trois</u> : Un discours parlementaire rédigé pour un député <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 10 minutes)</p> <p>Pour connaître les définitions du MAINC concernant les discours <i>Parlementaire</i> et <i>Événement</i>, consultez la portée des travaux figurant dans l'énoncé des travaux.</p>			

Nom de l'offrant :				
	Critères cotés	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Note minimale ou note de passage (75 %)	Note max.
C2	<p><b>Échantillons représentant des services offerts pour la rédaction de discours</b></p> <p>Évaluation des trois (3) échantillons de discours rédigés en anglais soumis en vertu du critère O-2 : Échantillons représentant des services offerts pour la rédaction de discours.</p> <p><u>Échantillon 1</u> : Un discours-programme (événement) rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 15 minutes).</p> <p><u>Échantillon 2</u> : Un discours général pour un événement rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ cinq [5] minutes).</p> <p><u>Échantillon 3</u> : Un discours parlementaire rédigé pour un député <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ dix [10] minutes).</p> <p>Pour les définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) concernant les discours <i>parlementaires</i> et les discours <i>pour un événement</i>, consultez la portée des travaux dans le cadre de l'énoncé des travaux.</p> <p><u>Critère d'évaluation</u> (20 points par échantillon, jusqu'à concurrence de 60 points). Chaque échantillon doit être évalué en fonction des critères suivants avec deux (2) points accordés par article :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Logique, clarté et originalité</li> <li>2) Utilisation appropriée des lignes directrices de style <b>fédéral ou provincial</b></li> <li>3) Respect des règles de grammaire et</li> </ol>		45	60

Nom de l'offrant :				
	Critères cotés	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Note minimale ou note de passage (75 %)	Note max.
	<p>d'orthographe</p> <p>4) Respect des règles de ponctuation</p> <p>5) Sensibilité à l'enjeu et au public</p> <p>6) Rythme et vitesse</p> <p>7) Variété des structures de phrase</p> <p>8) Utilisation de la voix active plutôt que de la voix passive</p> <p>9) Répétition des mots et des points clés</p> <p>10) Utilisation de citations et d'anecdotes</p> <p>Excellent : L'échantillon présente très bien le sujet. (60 points)</p> <p>Satisfaisant : L'échantillon présente bien le sujet et contient moins de quatre (4) lacunes par échantillon selon les critères ci-dessus. (45 à 59 points)</p> <p>Insatisfaisant : L'échantillon ne présente pas adéquatement le sujet et contient au moins cinq (5) lacunes par échantillon selon les critères ci-dessus. (Moins de 45 points)</p>			

## VOLET 2 – RÉDACTEUR DE DISCOURS INDIVIDUEL

Nom de l'offrant :				
	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
O1	<p><b>Expérience professionnelle</b></p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir des preuves documentaires attestant qu'il possède dix (10) années d'expérience en rédaction de discours en anglais et deux (2) années d'expérience acquise au cours des cinq (5) dernières années à fournir ces services à un ministre fédéral <b>ou provincial</b> et à un député <b>fédéral ou provincial</b>. Les années d'expérience sont calculées en fonction de la date de clôture de la présente DOC. L'expérience doit être fournie sous la forme d'un (1) curriculum vitae d'entreprise. L'expérience doit être présentée sous la forme d'un (1) curriculum vitae démontrant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Antécédents professionnels et académiques chronologiques à titre de rédacteur principal de discours, conformément aux exigences ci-dessous</li> <li>• Domaines d'expertise pertinents</li> <li>• Liste des discours rédigés pour des clients du gouvernement fédéral et du Parlement.</li> <li>• Titres professionnels ou associations professionnelles.</li> </ul> <p><u>Exigences pour le rédacteur principal de discours</u></p> <p>10 années d'expérience</p> <p>*Diplôme universitaire, collégial ou de CEGEP</p> <p>*Une preuve d'études comme une photocopie du diplôme universitaire, du collège ou du cégep doit être fournie avec l'offre.</p>			
O2	<p><b>Échantillons démontrant l'expérience en rédaction de discours en anglais</b></p> <p>Le soumissionnaire DOIT fournir trois (3) échantillons de discours de langue anglaise qui ont été livrés au cours des deux (2) dernières années à partir de la date de clôture de la présente DOC, et qui ont été achevés dans un délai serré (livré dans les 24 heures suivant la demande).</p> <p>Ces mêmes échantillons seront évalués selon le critère C2 Échantillons démontrant l'expérience de services de rédaction</p>			

Nom de l'offrant :				
	Exigences obligatoires	N° de page de l'offre (réf.)	Réservé au MAINC	
			Réussite	Échec
	<p>de discours.</p> <p>Les échantillons doivent démontrer ce qui suit :</p> <p><u>Échantillon un</u> : Un discours-programme (événement) rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 15 minutes)</p> <p><u>Échantillon deux</u> : Un discours rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> à l'occasion d'un événement général (durée d'environ 5 minutes)</p> <p><u>Échantillon trois</u> : Un discours parlementaire rédigé pour un député <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 10 minutes)</p> <p>Pour connaître les définitions du MAINC concernant les discours <i>parlementaires</i> et <i>Événement</i>, consultez la portée des travaux figurant dans l'énoncé des travaux.</p>			

C2	<p><b>Échantillons représentant des services offerts pour la rédaction de discours</b></p> <p>Évaluation des trois (3) échantillons de discours rédigés en anglais soumis en vertu du critère O-2 : Échantillons représentant des services offerts pour la rédaction de discours.</p> <p><u>Échantillon 1</u> : Un discours-programme (événement) rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ 15 minutes).</p> <p><u>Échantillon 2</u> : Un discours général pour un événement rédigé pour un ministre <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ cinq [5] minutes).</p> <p><u>Échantillon 3</u> : Un discours parlementaire rédigé pour un député <b>fédéral ou provincial</b> (durée d'environ dix [10] minutes).</p> <p>Pour les définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) concernant les discours <i>parlementaires</i> et les discours <i>pour un événement</i>, consultez la portée des travaux dans</p>		45	60
----	---	--	----	----

	<p>le cadre de l'énoncé des travaux.</p> <p><u>Critère d'évaluation</u> (20 points par échantillon, jusqu'à concurrence de 60 points). Chaque échantillon doit être évalué en fonction des critères suivants avec deux (2) points accordés par article :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Logique, clarté et originalité</li> <li>2) Utilisation appropriée des lignes directrices de style <b>fédéral ou provincial</b></li> <li>3) Respect des règles de grammaire et d'orthographe</li> <li>4) Respect des règles de ponctuation</li> <li>5) Sensibilité à l'enjeu et au public</li> <li>6) Rythme et vitesse</li> <li>7) Variété des structures de phrase</li> <li>8) Utilisation de la voix active plutôt que de la voix passive</li> <li>9) Répétition des mots et des points clés</li> <li>10) Utilisation de citations et d'anecdotes</li> </ol> <p>Excellent : L'échantillon présente très bien le sujet. (60 points)</p> <p>Satisfaisant : L'échantillon présente bien le sujet et contient moins de quatre (4) lacunes par échantillon selon les critères ci-dessus. (45 à 59 points)</p> <p>Insatisfaisant : L'échantillon ne présente pas adéquatement le sujet et contient au moins cinq (5) lacunes par échantillon selon les critères ci-dessus. (Moins de 45 points)</p>			
--	--	--	--	--